

Les actions du contrat



Code action	N°	Actions	Objectif local	Public et territoire cible	Maître d'ouvrage
AniPhyto 1	1	Accompagner les agriculteurs vers une réduction de l'utilisation de PP, et l'abandon de l'usage des Chloroacétamides	Réduire les concentrations en molécules phytosanitaires et métabolites dans les eaux souterraines par une réduction de dose et la suppression de certaines molécules cibles	Agriculteurs et distributeurs / Parcelles prioritaires	CA 24
AniPhyto 2	2	Promotion de l'Agriculture Biologique	- Promotion, développement et accompagnement technique de l'AB - 10 % des surfaces de l'AAC en AB	Agriculteurs / AAC	Agro Bio Périgord
AniPhyto 3	3	Accompagner dans la mise en place d'intercultures pour limiter les risques de transfert	Les sols nus sont très impactants. Ils favorisent l'érosion des sols, et le transfert des polluants vers la nappe. - 100 % des parcelles sensibles doivent être couvertes pendant l'hiver (30% de la SAU) Conseil individuel	Agriculteurs et distributeurs	CA 24
AniPhyto 4	4	Augmenter le linéaire de Haies et autres infrastructures paysagères tampon	Les haies sont un outil de maîtrise des transferts de polluants azotés ou phytosanitaire, elles peuvent être développées. - conseil à la gestion / plantation	Agriculteurs / AAC	Prom'Haies
AniPhyto 5	5	Préserver ou restaurer les zones humides	Les zones humides ont un rôle de stockage et d'épuration naturelles, elles doivent être préservées ou restaurer pour leur rôle de filtre naturel	Agriculteurs, forestiers, collectivités et particuliers (et distributeurs?)	- SMBI - propriétaires AMO : CATZHE (PNRPL)
EquiPhyto 1	6	Sécuriser les stockages de produits phytosanitaires et aménager l'aire de lavage et de remplissage	- Favoriser les bonnes pratiques pour sécuriser le remplissage des pulvérisateurs et la gestion des fonds de cuve en densifiant le réseau d'aires collectives - Améliorer la gestion des fonds de cuve - 100 % des agriculteurs équipés d'un dispositif pour sécuriser le remplissage du pulvérisateur	Agriculteurs et distributeurs / Parcelles prioritaires	SMDE 24
EquiPhyto 2	7	Augmenter le linéaire de Haies et autres infrastructures paysagères	Les haies sont un outil de maîtrise des transferts de polluants azotés ou phytosanitaire, elles peuvent être développées. - fourniture de plans	Agriculteurs et propriétaires fonciers / AAC	Prom'Haies
EquiPhyto 3	8	Accompagner dans la mise en place d'intercultures pour limiter les risques de transfert	Les sols nus sont très impactants. Ils favorisent l'érosion des sols, et le transfert des polluants vers la nappe. 100 % des parcelles sensibles doivent être couvertes pendant l'hiver (30% de la SAU) Fourniture de semences et équipements	Agriculteurs et distributeurs / AAC	CA 24

Code action	N°	Actions	Objectif local	Public et territoire cible	Maître d'ouvrage
EquiPhyto 4	9	Préserver ou restaurer les zones humides	Les zones humides ont un rôle de stockage et d'épuration naturelles, elles doivent être préservées ou restaurer pour leur rôle de filtre naturel	Agriculteurs, forestiers, collectivités et particuliers (et distributeurs?)	- SMBI - propriétaires AMO : CATZHE (PNRPL)
EquiPhyto 5	10	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques	Accompagner financièrement les exploitations dans les changements de pratiques	SMDE 24	SMDE 24
AniCyan 1	11	Réorganiser les périodes d'épandage des effluents organiques et ajuster les plans d'épandage	Assurer une bonne gestion de la fertilisation - Fertilisation au plus juste sur chaque parcelle - Apports adaptés au type de sol - Réduction des apports minéraux	Agriculteurs et distributeurs / Parcelles prioritaires	CA 24
AniCyan 2	12	Protéger les linéaires de cours d'eau	Assurer la mise en défens des berges pour limiter le risque de contamination et la prolifération des cyanobactéries / Conseil individuel	Agriculteurs / bordures de cours d'eau	PNR PL / SMBI
AniCyan 3	13	Réaménager les étangs pour limiter leur impact sur la ressource en eau	Limiter le réchauffement de l'eau, l'accumulation de sédiments chargés en arsenic, et le développement des cyanobactéries / Conseil individuel	Propriétaires fonciers / étangs	- propriétaires d'étangs - SMBI (effacement uniquement) / AMO : CATZHE (PNRPL)
EquiCyan 1	14	Protéger les linéaires de cours d'eau	Assurer la mise en défens des berges pour limiter le risque de contamination et la prolifération des cyanobactéries / Équipement	Agriculteurs / Bordures de cours d'eau	- agriculteurs - SMBIAMO : CATZHE (PNRPL)
EquiCyan 2	15	Réaménager les étangs privés pour limiter leur impact sur la ressource en eau	Limiter le réchauffement de l'eau, l'accumulation de sédiments chargés en arsenic, et le développement des cyanobactéries / Travaux	Propriétaires fonciers / étangs	- propriétaires d'étangs - SMBI (effacement uniquement) AMO : CATZHE (PNRPL)
EquiCyan 3	16	Réaménager l'étang de la Barde pour limiter son impact sur la ressource en eau	Limiter le réchauffement de l'eau, l'accumulation de sédiments chargés en arsenic, et le développement des cyanobactéries / Travaux	CCPL / Etang de la Barde	- CCPL - SMBI (effacement uniquement) AMO : CATZHE (PNRPL)
EquiCyan 4	17	Effacer les étangs pour limiter leur impact sur la ressource en eau	Limiter le réchauffement de l'eau, l'accumulation de sédiments chargés en arsenic, et le développement des cyanobactéries / Travaux	Propriétaires fonciers / étangs	- propriétaires d'étangs - SMBI (effacement uniquement) AMO : CATZHE (PNRPL)
EquiCyan 5	18	Améliorer l'assainissement non collectif	105 ANC sont identifiés en priorité 1 (installation inexistante, rejet superficiel ou puisard). Ils doivent être remis en conformité	Particuliers / AAC	SMDE 24
EquiCyan 6	19	Améliorer l'assainissement collectif	Certains ouvrages de traitement sont inadaptés ou rejettent en zone de perte, il faut les réhabiliter avec un conseil hydrogéologique	Collectivités / AAC	SMDE 24

Code action	N°	Actions	Objectif local	Public et territoire cible	Maître d'ouvrage
Survé 1	20	Suivi et analyses de la qualité de l'eau	Affiner les connaissances sur les molécules retrouvées dans l'eau et suivre l'impact des actions engagées	Tous - AAC	SMDE 24
Survé 2	21	Implantation d'une station météorologique	Corréler débit, quantité et qualité est nécessaire pour connaître le fonctionnement hydrogéologique de l'AAC et adapter le plan d'action. C'est également un outil de conseil agricole	Agriculteurs et collectivités / AAC	SMDE 24
Survé 3	22	Connaître l'état des zones humides et cibler les actions de reconquête	Préalable nécessaire à leur préservation	Agriculteurs et collectivités / AAC	SMDE 24
Survé 4	23	Connaître l'impact de la vidange des étangs et assurer un programme de travaux sécurisé	Avant travaux il faut s'assurer d'éviter une trop forte contamination en arsenic par les sédiments	Agriculteurs et collectivités / AAC	SMDE 24
Dépol 1	24	Dépollution de zones identifiées comme pouvant présenter un danger sur la ressource	Dépolluer les sites pouvant présenter un impact sur la ressource en eau	Propriétaires fonciers / Sites Pollués	SMDE 24
Foncier	25	Favoriser la maîtrise foncière	Pérenniser les pratiques favorables à la ressource en eau et préserver les sites à enjeu (pertes)	Propriétaires Foncier / AAC	SMDE 24
AnimaGri 1	26	Préparation, mise en oeuvre et coordination des actions, Animation des différentes instances de gouvernance	Assurer le pilotage de la démarche avec les acteurs institutionnels	/	SMDE 24
AnimaGri 2	27	Réaliser des diagnostics d'exploitation Mettre à jour les données agricoles	Avoir une vision globale de chaque exploitation pour permettre un accompagnement individuel fort	/	SMDE 24
AnimaGri 3	28	Accompagnement technique individuel	Accompagner individuellement les exploitations agricoles vers des changements de pratiques	/	SMDE 24
AnimAgri 4	29	Mesures agro-environnementales et aides à l'investissement	Accompagner financièrement les exploitations dans les changements de pratiques	/	SMDE 24
AnimAgri 5	30	Participer à la communication générale du contrat	Coordonner, favoriser la communication, le partage des informations et la capitalisation des données, avec création d'un site internet dédié au PAT	/	SMDE 24
AnimAgri 6	31	Développer et animer les partenariats avec les acteurs agricoles locaux	Coordonner l'ensemble des acteurs et s'assurer de leurs intérêts et leurs efficacités dans la démarche	/	SMDE 24
AnimAgri 7	32	Réalisation des bilans intermédiaires et annuels	Faire un état de situation de l'AAC - Qualité / Quantité - Territoire et pratiques	/	SMDE 24
AnimAgri 8	33	Bilan - Évaluation de fin de contrat	Identifier les points d'amélioration et les perspectives d'avenir pour pérenniser l'évolution du territoire	/	SMDE 24
AnimG 1	34	Préparation, mise en oeuvre et coordination des actions	Assurer le pilotage de la démarche avec les acteurs institutionnels	/	SMDE 24

Code action	N°	Actions	Objectif local	Public et territoire cible	Maître d'ouvrage
AnimG 2	35	Animer les différentes instances de la démarche	Assurer le pilotage de la démarche avec les acteurs institutionnels	/	SMDE 24
AnimG 3	36	Animer la communication générale du contrat	Coordonner, favoriser la communication, le partage des informations et la capitalisation des données, avec création d'un site internet dédié au PAT	/	SMDE 24
AnimG 5	37	Réalisation des bilans intermédiaires et annuels	Faire un état de situation de l'AAC - Qualité / Quantité - Territoire et pratiques	/	SMDE 24
AnimG 6	38	Bilan - Évaluation de fin de contrat	Identifier les points d'amélioration et les perspectives d'avenir pour pérenniser l'évolution du territoire	/	SMDE 24
AnimG 7	39	Faire connaître la démarche en dehors de l'AAC	Favoriser les partages d'expérience	/	SMDE 24